

Vision

2023-2028

L'action communautaire autonome dans Lanaudière :
un mouvement démocratique, enraciné, reconnu et
adéquatement soutenu financièrement à la mission globale
pour son action collective porteuse de transformation sociale.




troocl
Table régionale des
organismes communautaires
autonomes de Lanaudière

ACA
ACTION
COMMUNAUTAIRE
AUTONOME

Le processus



La Vision 2023–2028 de la TROCL est le résultat d'un processus de réflexions et de consultations s'étant déroulé selon ces étapes :

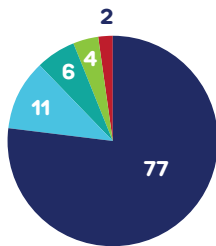
Rendez-vous des OCA virtuel du 18 novembre 2021

Lors de cet événement, ce sont 115 personnes représentant 76 organismes qui ont démarré le processus qui allait permettre l'adoption de la vision. Lors de cet événement, l'équipe de la TROCL avait présenté le bilan des actions de la TROCL, s'inspirant de celui présenté lors de la Tournée des MRC 2020, en ajoutant les éléments plus récents, liés à la pandémie. Les membres s'étaient exprimés en atelier pour compléter le bilan ainsi que pour donner des premières indications de leurs souhaits quant à la future vision, se basant sur leurs aspirations comme organisme d'action communautaire autonome.

Période de consultation du 7 avril au 30 septembre 2022

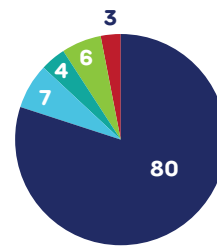
55 membres de la TROCL ont complété un cahier de consultation pendant cette période. En remplissant le cahier, les membres soumettaient leurs recommandations quant à l'avenir de leur regroupement régional. Voici le portrait des organismes ayant fait parvenir leur cahier de consultation.

Comparaison entre les organismes ayant participé à la consultation et la composition du membrariat de la TROCL



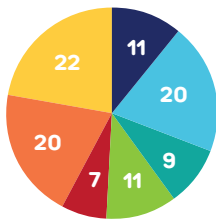
Secteur des organismes ayant complété la consultation

- 77 % en santé et services sociaux
- 11 % en défense collective des droits
- 6 % en éducation et alphabétisation
- 4 % en famille
- 2 % en loisir et CDC



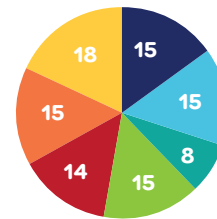
La composition du membrariat de la TROCL

- 80 % en santé et services sociaux
- 7 % en défense collective des droits
- 4 % en éducation et alphabétisation
- 6 % en famille
- 3 % en loisir, CDC, environnement et médias communautaires



Territoire des organismes ayant complété la consultation

- 11 % MRC L'Assomption
- 20 % MRC Les Moulins
- 9 % MRC Montcalm
- 11 % MRC Joliette
- 7 % MRC Matawinie
- 20 % MRC de d'Autray
- 22 % organismes à mandats régionaux



L'appartenance territoriale des membres de la TROCL

- 15 % MRC L'Assomption
- 15 % MRC Les Moulins
- 8 % MRC Montcalm
- 15 % MRC Joliette
- 14 % MRC Matawinie
- 15 % MRC de D'Autray
- 18 % organismes à mandats régionaux

Les événements de préparation au Sommet de l'ACA dans Lanaudière

La TROCL a fait parvenir à ses membres un *Cahier de propositions* pour leur permettre de se prononcer sur le contenu de la future vision pluriannuelle. Ce document, adopté par le conseil d'administration, permettait aux membres de faire des propositions de modifications qui allaient être étudiées pendant le Sommet de l'ACA. Aussi, pour soutenir les membres dans l'appropriation des contenus, l'équipe de la TROCL a tenu deux rencontres virtuelles *En route vers le Sommet* et trois rencontres micro-ouvert.

Le Sommet de l'ACA dans Lanaudière

Le 24 novembre 2022, 146 personnes représentant 90 organismes étaient réunies au Club de golf Montcalm afin de poursuivre la bonification des propositions pour la nouvelle Vision pluriannuelle. En atelier, ils ont suggéré différentes bonifications, améliorations et reformulations pour les textes des différents chapitres du Cahier du participant.e. Dans tout le processus, les membres ont soumis plus d'une quarantaine de propositions de changements. Finalement, lors de la fin de la journée, les membres ont arrêté les délibérations, faute de temps.

Adoption des propositions lors du lac-à-l'épaule du conseil d'administration de la TROCL

Le 8 décembre 2022, les membres du conseil d'administration, réunis en rencontre de type lac-à-l'épaule, ont adopté une version finale de la Vision 2023-2028, prenant acte de toutes les propositions déposées par les membres. Cette version finale a été déposée aux membres en vue d'une adoption en assemblée générale extraordinaire.

Assemblée générale extraordinaire d'adoption de la Vision 2023-2028

Le 23 février 2023, 80 personnes représentant 68 organismes ont participé à l'assemblée générale extraordinaire pour permettre l'adoption de la nouvelle Vision de la TROCL. Lors de cet exercice, tous les axes ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité
lors de l'assemblée
générale extraordinaire
du 23 février 2023

100% ACA

La mission de la TROCL

La Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL) est un regroupement d'organismes communautaires autonomes de la région de Lanaudière ayant pour objectif commun de favoriser le changement social.

Sa mission est de:

- Concerner et mobiliser les organismes communautaires autonomes de la région autour d'enjeux communs;
- Représenter, promouvoir et défendre les intérêts et besoins collectifs de ses membres, tout en préservant leurs acquis, auprès des interlocuteurs régionaux et des instances communautaires nationales;
- Faire connaître et reconnaître le rôle social des organismes communautaires autonomes de la région;
- Soutenir le développement des organismes communautaires autonomes par l'échange, l'information, l'éducation et la formation sur les enjeux liés à l'action communautaire autonome.

Les valeurs de la TROCL

L'autonomie : maintenir la liberté d'action des individus et des organismes, par l'identification des besoins et par l'autodétermination des moyens pour y répondre. Elle donne toute la place à l'innovation et à la créativité.

La démocratie : assurer l'égalité de participation des membres d'une collectivité au processus de décision qui établira les moyens par lesquels la communauté sera en mesure de se développer. La démocratie prend vie dans l'exercice de la citoyenneté responsable et active qu'il appartient à chacun des organismes communautaires autonomes de développer.

L'égalité : véhiculer une conception égalitaire des rapports sociaux en vertu de laquelle les relations entre les intervenants et intervenantes et les personnes en besoin d'aide sont axées sur un principe de collaboration et de coresponsabilité, visant la prise en charge des individus et des communautés.

L'équité : viser le partage des ressources, c'est-à-dire que, peu importe la localité et le secteur d'intervention, un organisme comparable est en droit de recevoir un financement comparable.

La justice sociale : s'assurer d'une répartition équitable des biens et de la richesse collective à tous les citoyens et toutes les citoyennes. Par l'action d'individus et d'organismes, la TROCL s'engage à lutter contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination pouvant nuire à l'égalité de dignité des personnes et à favoriser une participation de celles-ci à tous les paliers décisionnels.

De plus, elle doit exercer son sens critique.

L'ouverture : maintenir une attitude favorisant la libre discussion sur des questions d'intérêt commun.

Le respect : accepter les réalités et les façons de faire de chacun et chacune malgré les différences d'opinions.

La solidarité : s'engager et agir collectivement en fonction des intérêts de l'ensemble plutôt que des intérêts individuels, et ce, tant comme citoyen et citoyenne que comme intervenant et intervenante ou bénévole. La solidarité se traduit aussi entre les organismes eux-mêmes.

La transparence : établir des communications claires afin que toute orientation, décision ou procédure soient connues auprès de ses membres. Avoir de franches discussions sur les enjeux qui nous concernent.



La culture et les pratiques de l'action communautaire autonome à la TROCL

Un mouvement d'action communautaire autonome riche de l'ensemble des secteurs qui le compose : les membres de la TROCL sont tous des organismes communautaires autonomes œuvrant dans la région de Lanaudière, sur des territoires locaux, de MRC, sous-régionaux ou sur tout le territoire lanauois. Appartenant à la grande famille de l'ACA, ils sont principalement financés à la mission globale par différents ministères et oeuvrent en santé et services sociaux, en défense collective des droits, pour les familles, en éducation et alphabétisation, auprès des personnes immigrantes, comme média communautaire autonome, en environnement et en loisir. La région de Lanaudière est forte de la présence de plus de 200 OCA qui visent :



l'amélioration de la qualité de vie des Lanaudoises et des Lanaudois :

les organismes communautaires autonomes qui sont membres de la TROCL partagent des valeurs et offrent une panoplie d'activités qui visent une amélioration de la qualité de vie de leur communauté par des pratiques propres à l'action communautaire autonome et dans un esprit de collaboration :



Les organismes communautaires autonomes membres de la TROCL ont un objectif commun, celui d'améliorer la qualité de vie des Lanaudoises et des Lanaudois.



la transformation sociale : la pratique de l'action communautaire autonome est axée sur la transformation sociale, c'est-à-dire une pratique engagée dans des actions visant l'amélioration du tissu social, des droits et de la qualité de vie. Elle se vit par des actions politiques non-partisanes, des prises de positions publiques, des processus de réappropriation du pouvoir collectif et par le renforcement de l'autonomie d'action des organismes.



les pratiques citoyennes : l'action communautaire autonome est un mouvement issu de la société civile, c'est-à-dire, qui a été créée à l'initiative des citoyens et des citoyennes ou des communautés dans une perspective de prise en charge individuelle et collective visant la transformation des conditions de vie et le respect des droits.



l'éducation populaire autonome : l'action communautaire autonome offre et soutient des démarches d'apprentissage et de réflexions critiques par lesquelles des citoyennes et des citoyens mènent ensemble des actions qui provoquent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court ou à long terme une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

Le mouvement lanauois d'ACA est porté par des des artisanes et des artisans communautaires autonomes qui oeuvrent dans les organismes comme coordination, direction, travailleur.euse, administrateur.trice, bénévole, personne impliquée, militant.e et membre et stagiaire.

Les axes de la Vision 2023–2028

Axe 1

Objectif :

La TROCL, comme interlocutrice du mouvement lanauois de l'action communautaire autonome, s'investit dans l'intérêt collectif, avec ses membres, pour le rehaussement du financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes.

Moyens :

- Les représentations politiques régionales et nationales.
- La création d'un mouvement appuyant un financement adéquat à la mission globale composé d'élu.es, de partenaires locaux et régionaux ainsi que de la population.
- Le déploiement et le rayonnement d'un argumentaire accessible et convaincant démontrant l'importance du financement à la mission globale pour la consolidation des OCA.
- La diffusion d'outils présentant les impacts des OCA dans les communautés lanauoises.
- La représentation du mouvement communautaire autonome lanauois au comité bipartite avec le CISSS de Lanaudière, au comité de réflexion stratégique de la Table des préfets et aux Caucuses des député.es lanauois à l'Assemblée nationale du Québec et à la Chambre des communes..
- La valorisation de l'autonomie d'action des OCA et de ses impacts positifs pour les communautés lanauoises.
- La revendication pour basculer le financement par projets et par ententes vers le financement à la mission globale pour renforcer la capacité d'action des OCA, en respect de la particularité de chacun des secteurs de l'ACA peu importe le ministère d'attache et en s'assurant que cela ne pénalise pas les futurs rehaussements de financement à la mission.
- L'organisation d'activités d'appropriation des nouveaux seuils planchers régionaux auprès des OCA lanauois.

Résultats attendus :

Les organismes communautaires autonomes reçoivent un rehaussement significatif de leur financement à la mission globale, permettant l'atteinte des seuils planchers adoptés régionalement. Le financement par ententes spécifiques est transféré à la mission globale et les subventions sont également indexées en respect de la réalité des organismes par tous les ministères qui les financent.

Axe 2

Objectif :

La TROCL soutient l'appropriation de l'action communautaire autonome, œuvre à renforcer les liens et la connaissance entre les organismes communautaires autonomes et les personnes y œuvrant, pour le renforcement du mouvement lanauois d'action communautaire autonome.

Moyens :

- L'offre d'événements et d'occasions pour permettre aux OCA d'échanger, de réseauter et de développer des liens localement et régionalement.
- La présentation d'activités rassembleuses permettant une appropriation et un approfondissement de l'ACA, ses pratiques et ses approches.
- L'organisation de rencontres des membres afin de permettre une plus grande connaissance entre la TROCL et les OCA lanauois.

Résultats attendus :

Les organismes communautaires autonomes se connaissent davantage entre eux, créent des liens favorisant la solidarité et soutiennent l'appropriation de l'ACA par l'ensemble des artisan.es communautaires autonomes.

Axe 3

Objectif :

La TROCL inspire et fait rayonner le mouvement d'action communautaire autonome et les organismes pour augmenter la notoriété et la connaissance de l'action communautaire autonome dans Lanaudière.

Moyens :

- L'organisation de la *Semaine nationale de l'action communautaire autonome* dans Lanaudière.
- Le soutien dans l'appropriation et le déploiement de l'image distinctive de l'ACA.

- La mise en œuvre d'une communauté de pratiques en communication constituée des agent.es et des personnes intéressées par les communications oeuvrant dans les OCA lanadois.
- Le renforcement de la fierté à œuvrer dans le mouvement d'ACA.
- Le développement d'opportunités et de collaborations afin de faire rayonner l'ACA tout au long de l'année.
- La diffusion d'information permettant une meilleure connaissance et reconnaissance de l'expertise des OCA dans les municipalités, les MRC et la région.

Résultats attendus :

Les organismes communautaires autonomes sont connus et reconnus par la population, les partenaires et les élu.es; leurs impacts positifs rayonnent davantage et des allié.es sont identifié.es pour soutenir les différentes revendications des OCA.

Axe 4

Objectif :

La TROCL soutient l'appropriation des enjeux, œuvre à politiser davantage ses actions collectives et participe à la création de mobilisations rassembleuses et inspirantes afin que le mouvement d'ACA continue son développement en cohérence avec ses valeurs, ses pratiques et sa culture.

Moyens :

- La participation active à la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).
- Le rôle d'antenne régionale pour la campagne unitaire *Engagez-vous pour le communautaire*.
- L'offre de formations et de moments d'échanges en lien avec l'ACA, la transformation sociale et les enjeux sociaux et politiques.
- Les positionnements publics sur les enjeux touchant l'ACA et les OCA en cohérence avec la *Plateforme de revendications communes et la Plateforme sociale*.
- L'organisation de mobilisations avec les OCA en fonction des enjeux qu'ils ont identifiés.
- La création d'espaces démocratiques pour les membres de la TROCL afin de débattre du renforcement de la reconnaissance des OCA, du respect de leur autonomie et de leur expertise par les instances gouvernementales.
- La négociation avec les instances locales et régionales de mesures de protection dans les cadres de reconnaissance et les cadres de gestion pour diminuer les possibilités de dédoublement de mission des OCA par les réseaux publics.

Résultats attendus :

Les organismes communautaires autonomes font entendre leurs préoccupations et leurs revendications, sont davantage visibles dans la sphère publique et médiatique afin d'améliorer la qualité de vie des Lanaudoises et des Lanaudois. L'autonomie et l'expertise des organismes sont davantage reconnues et valorisées par leurs membres ainsi que par les instances gouvernementales.

Axe 5

Objectif :

La TROCL sensibilise à l'attraction et à la rétention des travailleuses et des travailleurs dans les organismes d'action communautaire autonome.

Moyens :

- Le déploiement de formations sur la politique salariale de la CTROC et par la diffusion d'outils pour inspirer des conditions de travail avantageuses et respectueuses de l'expertise des travailleur.euses du mouvement d'action communautaire autonome lanadois.
- Le développement d'une campagne pluriannuelle de reconnaissance de l'expertise et du professionnalisme des travailleur.euses du mouvement communautaire autonome lanadois auprès de la population, des instances publiques et des élu.es.
- L'échange et le développement de nouvelles approches en lien avec les réalités actuelles du monde de l'emploi, en respect des pratiques d'ACA, en collaboration avec les partenaires concernés.

Résultat attendu :

Les organismes communautaires autonomes mettent en œuvre des politiques de conditions d'emploi avantageuses, en respect de l'expertise de leurs employé.es et en cohérence avec le marché du travail.



Table régionale des
organismes communautaires
autonomes de Lanaudière

25 rue Saint-Louis, Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0
450.839.6085 | 1.866.839.6085
trocl.org | acalanaudiere.org | facebook.com/trocl